



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER

COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 27 avril 2026

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le lundi 27 avril 2026 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Validation du procès-verbal du 18 décembre 2025

Validation du procès-verbal du 21 mars 2026

- ◆ Validation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
- ◆ Fixation des taux d'imposition 2026
- ◆ Vote du budget primitif 2026
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Commissions obligatoires :
 - Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
 - Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE)
 - Commission d'Appel d'Offre (CAO)
- ◆ Election Commission et délégation : PNRL, CNAS, SDE04...
- ◆ Consolidation du prêt relais de Centre Médical
- ◆ Convention de financement de l'extension de l'Hôpital de Manosque

- ◆ Informations et questions diverses :
 - ❖ Stock foncier EPF PACA
 - ❖ Passage en tout PAV
 - ❖ Intervention de contrôle sur les lignes aériennes 20 kV par Keenergy
 - ❖ Point école

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Fait à La Brillanne, le 23 avril 2026

Le maire

Jean-Charles BORGHINI



